

APPUI À LA FILIÈRE BOVINE DANS LE POOL

GESCOD CONGO - RETOURS D'EXPÉRIENCES : APPUI À LA FILIÈRE BOVINE DANS LE POOL

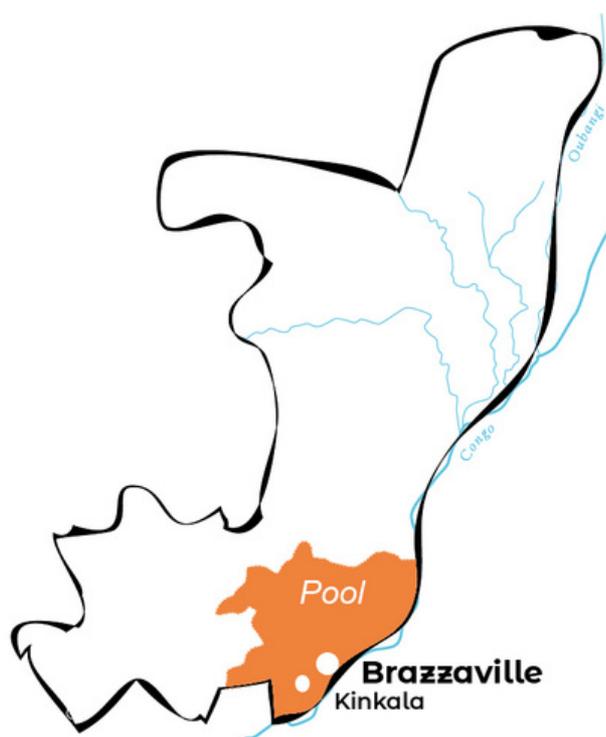
L'élevage bovin représente une opportunité pour le développement socio-économique et permet la production de viande ou d'engrais nécessaire à l'activité agricole. La présente fiche vise à capitaliser l'expérience acquise par les partenaires sur l'appui aux éleveurs bovins et leurs bouviers, via des formations, une dotation en animaux et un suivi par les techniciens agricoles et les auxiliaires vétérinaires.

STRUCTURATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AGRICOLE DU POOL (OSCAGRI-POOL)

Gescod appuie depuis 2010 la relance de l'agriculture dans le Département du Pool au Congo, dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Conseil Départemental du Pool (CDP) et la Ville de Ribeauvillé.

Le Pool, principale zone agricole du Congo et grenier historique de la capitale Brazzaville, a été fortement impacté par les événements socio-politiques de la fin des années 1990.

Le Projet OSCAGRI (2018 – 2022), cofinancé par l'Union Européenne, et avec comme partenaire l'AFDI Alsace, intervient dans les 13 districts (plus la commune de Kintélé) et vise à améliorer l'implication des organisations de la société civile (OSC) dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), de manière à renforcer les capacités techniques et organisationnelles de ces OSC. Cela contribue au développement local et à une croissance durable, en améliorant la souveraineté alimentaire et en promouvant la gouvernance concertée entre pouvoirs publics et OSC.



Le projet inclut une démarche de capitalisation qui vise à partager, à travers des fiches d'expériences, les enseignements du projet en matière de développement économique local, avec un focus sur la structuration des filières, le rôle des fermes pilotes, la formation et l'organisation des professionnels agricoles et le rôle de la collectivité dans le développement agricole et économique local.

CONTEXTE AVANT-PROJET



ELEVEUSE EN METAYAGE BOVIN AVEC GESCOD

La République du Congo dispose de vastes étendues de prairies et de savanes arbustives, offrant de grandes potentialités de développement de cette activité. Ces savanes qui couvrent près de 12 millions d'ha (40% du territoire national) sont caractérisées par plusieurs espèces de plantes (graminées et légumineuses) et constituent donc les zones de pâturage. L'élevage bovin au Congo demeure encore une activité d'appoint pratiquée par des exploitants (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs et commerçants) d'un âge assez avancé de 45 à 60 ans et reste confronté à plusieurs contraintes :

- Manque de formation des éleveurs et des bouviers,
- Difficulté d'accès aux crédits et intrants
- Faible soutien aux éleveurs bovins de la part de l'État malgré la politique nationale
- Manque de suivi des élevages par des techniciens qualifiés.

Focus sur l'élevage traditionnel

Ce modèle d'élevage implique des éleveurs amateurs, disposant de troupeaux de quelques têtes, parfois en divagation ou au sein de parcs pouvant contenir les animaux de 4 ou 5 paysans, sans présence systématique d'un bouvier. La fréquence de suivi se limite à quelques passages par mois. Les conditions d'élevage n'y sont pas adéquates (absence de parc de nuit ou couloir contention) et peu ou pas de soins sont réalisés sur les bêtes.

LA DÉMARCHE MISE EN ŒUVRE

Le type de métayage mis en œuvre se situe entre le métayage public, au regard l'implication de la collectivité locale, et le métayage privé, du fait de la gestion déléguée à Gescod. Le métayage mis en place par Gescod et ses partenaires avec l'appui des services déconcentrés de l'Etat consiste en :

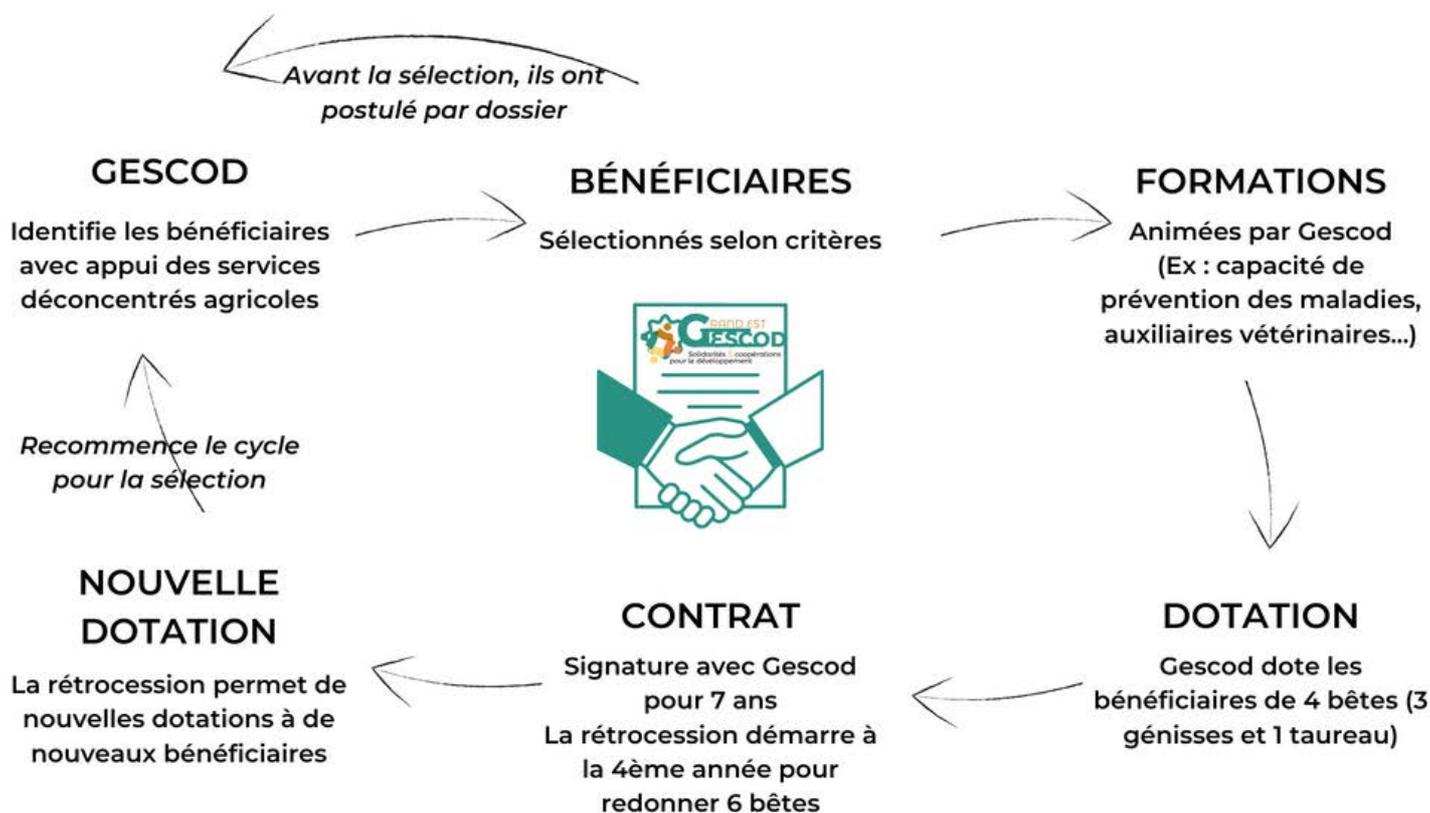
- L'identification des éleveurs remplissant les conditions du contrat de métayage (disposer d'un parc de nuit, couloir de contention, clôture...)
- Le suivi d'un **stage théorique** de 2 jours animé par les techniciens Gescod
- Le suivi d'un **stage pratique** de 5 à 7 jours (selon les niveaux) animé par les techniciens Gescod et les auxiliaires vétérinaires,
- La signature du **contrat de métayage** d'une durée de **7 ans** et dotation d'un kit de 4 bêtes (3 génisses et un taurillon) âgés de 15 à 24 mois aux nouveaux métayers,
- La mise en place d'un **suivi personnalisé** des nouveaux métayers par les techniciens Gescod et les auxiliaires vétérinaires en incluant **les commissions bovines** des Unions locales,

- La **mise en relation** des éleveurs en métayage avec les auxiliaires vétérinaires et les pharmacies vétérinaires,
- La **rétrocession bovine** : au bout de la 4ème année de contrat les éleveurs sont tenus de rétrocéder à Gescod 02 bêtes par année, soit une rétrocession finale de 06 bêtes (04 génisses et 02 taurillons). Les bêtes rétrocédées servent à **constituer de nouveaux kits** pour les futurs métayers.



FORMATION À L'UTILISATION DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES

COMMENT FONCTIONNE LE CONTRAT DE MÉTAYAGE PAR GESCOD ?



SELECTION DES ELEVEURS

OSCAgri proposant une formation conséquente, les éleveurs (métayers) et leurs bouviers sélectionnés peuvent avoir ou non une expérience dans l'élevage bovin.

1 Critères de sélection des métayers

- Disposer d'un parc clôturé, avec parc de nuit et couloir de contention, accessible par les animateurs en véhicule ou motocyclette
- Employer un bouvier
- Etre alphabétisé
- Avoir un titre foncier ou une autorisation de propriété
- Disposer d'une fiche de prospection du terrain signée par le chef de secteur ainsi qu'une fiche d'identification préalable faite par les techniciens
- Et adresser une demande de métayage manuscrite à Gescod.

Plusieurs éleveurs ou métayers (3 à 4 éleveurs) sont sélectionnés dans la même zone afin de favoriser des échanges d'expériences techniques, d'initier une organisation commune entre les éleveurs à travers la commission bovine des unions locales et à terme faciliter les achats communs en produits vétérinaires.

2 Méthode de sélection

Une première identification a lieu avec l'appui des chefs de secteur agricole (dépendant de la Direction Départementale de l'Agriculture sous tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche) de chaque zone d'intervention, qui remettent une liste d'éleveurs au technicien de Gescod.

Celui-ci rencontre individuellement les éleveurs, avec prospection à l'appui, afin de vérifier s'ils répondent bien aux critères. Le technicien effectue un ou deux passages (un état des lieux avec recommandations puis contre-expertise, en fonction des recommandations), il cartographie le parc pour en connaître la surface et contrôle les documents administratifs et techniques : titres de propriété foncière, autorisation du chef de village, parc de nuit, couloir de contention, trois à quatre niveaux de clôture, barrière anti feu de brousse, qualité du pâturage et accessibilité du parc....

Risques et difficultés

La motivation réelle de l'éleveur doit être bien déterminée en amont. Certains sont en effet attirés simplement par la perspective d'être bénéficiaire ou métayer d'un projet sans avoir d'intérêt réel pour l'activité concernée. Le non-respect des recommandations faites par le technicien sur les infrastructures (parc, parc de nuit et couloir de contention) constitue un risque pour la réussite de l'activité.

Solutions mises en œuvre

Le métayer doit mettre en place les infrastructures adéquates (parc, parc de nuit et couloir de contention) et employer un bouvier, ce qui l'engage financièrement. S'appuyer sur des éleveurs en activité, dont l'implication est déjà mesurable et qui ne nécessitent qu'un complément de formation, a également pu représenter une solution. Pour les éleveurs ne respectant pas les recommandations du technicien, ils sont d'abord convoqués ou visités par la coordination pour se justifier quant aux manquements constatés, puis avertis par l'intermédiaire d'un courrier avec copie au Conseil Départemental du Pool et aux services préfectoraux/déconcentrés. Enfin, l'engagement d'une procédure de sanction pouvant mener au retrait partiel ou total du troupeau est prévue au contrat.

FORMATION DES ÉLEVEURS ET LEURS BOUVIERS

Les formations visent à renforcer les compétences des métayers ou, pour certains, à leur donner les bases minimales afin d'améliorer leur capacité d'élevage et d'augmenter leur production. Certains éleveurs, ne bénéficiant pas de dotations de bêtes; cependant, ayant déjà un cheptel, ils ont tout de même suivi des formations dispensées par les techniciens Gescod ainsi que par les auxiliaires vétérinaires. Durant 4 ans, 11 formations sur les techniques d'élevage et l'utilisation des produits vétérinaires ont eu lieu, permettant à 261 bouviers ou métayers (dont 17 femmes) d'être formés.

Auparavant, les formations étaient réalisées au sein de la Ferme de Voka qui proposait un programme de métayage. Relancée en 2003, cette Ferme d'État chapeautée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, dispose des infrastructures appropriées et de techniciens de qualité, issus des équipes techniques en place dans les années 1990. Aujourd'hui les formations sont tenues par Gescod via les techniciens avec l'appui des auxiliaires vétérinaires dans le parc d'un métayer et dont la location est gratuite, facilitant l'accès pour chacun venant de districts différents. Des formations courtes ou longues sont proposées à destination des éleveurs et des bouviers en fonction du niveau de ces derniers.

Dans le cadre de OSCAgri, le contenu de la formation a été adapté et se veut réaliste par rapport aux niveaux des éleveurs avec des supports adaptés, pratiques et illustrés. La formation dure environ 3 jours, partagée entre apprentissages théorique et pratique.

Risques et difficultés

La définition de la durée de la formation est complexe. Trop courtes, elles ne permettent pas à l'éleveur d'effectuer l'ensemble des mises en situation nécessaires à un apprentissage relativement complet. A l'opposé, trop longues, elles supposent que l'éleveur et/ou son bouvier s'absente sur une durée ne lui permettant plus d'effectuer un suivi suffisant de son parc s'il est déjà en activité.

Solutions mises en œuvre

Définir des modules de formation adaptés, dans leur durée et leur contenu, sur la base des fiches existantes et en les complétant, pour plusieurs profils : bouvier seul, éleveur en activité et déjà expérimenté, éleveur se lançant dans l'activité, etc. Les formations sur place sont courtes par choix, mais durant les 7 années de suivi le métayer bénéficie d'une formation continue lorsque les techniciens s'y rendent pour un suivi ou une visite de contrôle, en plus de l'appui des auxiliaires vétérinaires.

APPROVISIONNEMENT EN BOVIN ET REMISE AUX MÉTAYERS

Le projet effectue des achats de bovins, qui sont, avant remise aux éleveurs, parqués afin d'observer une période de « quarantaine ». Ils y bénéficient d'un **suivi sanitaire** et d'une alimentation adaptée. Leur état de santé est certifié par un vétérinaire indépendant à la fin de cette période.

Aujourd'hui les premiers métayers ayant reçu une dotation permettent de constituer les nouveaux kits grâce à leur rétrocession.

1 Le choix de la race

Gescod a fait le choix de s'approvisionner en bovins disposant d'un **bon potentiel de matière de viande ainsi qu'une génétique adaptée au milieu**. Trois races pouvant répondre à ces critères et s'adapter aux conditions locales ont été proposées dans les districts : les races « Ndama », « Lagune » et « Shari ».

L'expérience dans les élevages a montré **une meilleure résistance des races Ndama et Lagune (historiquement présentes au Congo)**. La race Shari n'a pas été réintégrée lors du projet OSCAgri, malgré un meilleur potentiel de viande par animal, par le fait qu'elle s'adapte moins aux conditions du milieu, surtout pour les districts de Boko, Loungui et Loumo.



MÂLE NDAMA



TROUPEAU DE SHARI



TROUPEAU DE LAGIUNE

De plus, les gestations sont généralement tardives, et ces races nécessitent de nombreux soins vétérinaires. Actuellement, les races **sont plus métissées, pour lutter contre une maladie** (la trypanosomiase) et pour avoir **un format de bête plus avantageux** et plus rentables sur le marché (plus gros, plus épais).

2 Dotation des métayers et rétrocession

Après observation de la période de quarantaine, les métayers sont dotés d'un **kit de 4 bovins** (1 taurillon et 3 génisses). A la remise des bêtes, les métayers signent des **contrats de métayage** engageant les trois parties (Gescod, CDP, et Métayer) sur une durée de 7 ans, ainsi qu'un bon de réception.

Une des implications du contrat est la rétrocession des animaux remis. En effet, **pour 4 bêtes dotées, l'éleveur s'engage à en restituer 6, sur 7 ans, à partir de la quatrième année.**

Focus sur le dispositif de rétrocession

Avec le nombre de gestation théorique par femelle, l'éleveur est censé pouvoir faire croître son troupeau tout en assumant la rétrocession. Ces rétrocessions doivent **permettre la constitution de nouveaux kits** ou le renforcement de parcs ayant connu des décès tolérés (n'engageant pas la responsabilité de l'éleveur).

Les premières restitutions interviennent à la 4e année du contrat de métayage, afin de permettre à l'éleveur **d'entamer significativement la croissance du cheptel** avant de faire face à ses engagements. Ainsi à la clôture du projet OSCAagri en 2022, **17 bêtes ont été restituées sur 26 théoriquement dues**, car seulement 4 parcs remplissent les conditions pour accueillir ces bêtes.

Risques et difficultés

Vu l'éloignement des différents parcs, la démultiplication des besoins en matière de transport de bêtes n'avait pas été anticipée. Le véhicule du projet permet de charger quelques animaux mais la benne n'était pas adaptée.

Solutions mises en œuvre

Un arceau démontable a été mis en place sur le véhicule du projet, mais les besoins croissants à venir en matière de transport (restitutions ou des échanges entre parcs, qui ne peuvent être supportés par les éleveurs) ne pourront être supportés avec un tel véhicule.

Perspectives d'amélioration

A terme, il paraît pertinent de prévoir une réorganisation des parcs et à une adaptation du plan de rétrocession, sur la base de fiches d'évaluation produites par les techniciens. D'un commun accord avec certains métayers, il peut être tout simplement mis fin au contrat de métayage et les bêtes issues du cheptel Gescod seraient récupérées. Le contrat d'éleveurs ne respectant pas, de manière répétée, les préconisations et injonctions de Gescod pourrait également être résilié. Pour les parcs ayant connu plusieurs décès et n'étant pas en mesure de respecter les engagements de restitution, le plan de rétrocession pourrait être adapté, sur la base de schémas définis en concertation avec les partenaires (exemple : 2 décès n'engageant pas la responsabilité de l'éleveur induisent une diminution à 3 animaux de la restitution finale).

Il pourrait être procédé à l'acquisition d'une logistique adaptée (bétailière ou pick-up grande capacité) ou la mise en place d'un partenariat avec d'autres acteurs de la filière, mais des difficultés ont été rencontrées avec les partenaires par manque de véhicules.

Evolution, réussite

D'une manière générale, le nombre de décès enregistrés a diminué, grâce aux formations données aux métayers et aux bouviers, notamment sur l'utilisation des produits vétérinaires. Les causes de décès naturels persistent, car elles sont inévitables.

3 Suivi des éleveurs

Un suivi est organisé régulièrement sur terrain et par téléphone, par les techniciens de Gescod. Il s'agit d'une fréquence normale qui peut être modifiée en fonction des urgences dans les parcs. Le technicien Gescod veille ainsi au respect des engagements pris par l'éleveur quant aux soins apportés aux bêtes, leur alimentation et l'état général du parc (par exemple, si un couloir de contention est mal entretenu, il représente un risque physique pour le technicien qui ne pourra maintenir une bête immobilisée).

Il le **forme ainsi en continu**, l'incite à utiliser les outils de gestion mis à disposition et relève les dysfonctionnements. Si ces derniers persistent malgré la sensibilisation faite par le technicien, des mesures sont prises pour rappeler le métayer à ses engagements.



RETROCESSION ET TRANSPORT D'UN MÂLE



SANTÉ ANIMALE: INJECTION SOUS CUTANÉE

En cas d'indisponibilité du technicien, il peut être fait appel à l'Auxiliaire vétérinaire ou le Chef de Secteur agricole ou à d'autres éleveurs expérimentés pour intervenir sur des cas d'urgence. Ceci permet de progressivement appréhender le retrait à venir du dispositif d'accompagnement in situ, dans une logique de responsabilisation et d'autonomisation des éleveurs et des groupements.

Ce travail de terrain est aussi à la base d'un **suivi global des mises en métayage**, permettant d'alimenter une base de données et ainsi disposer d'une **photographie permanente de l'état du cheptel acquis** et mis à disposition des éleveurs. Un dossier comprenant le contrat de métayage, les justificatifs de mouvements ou de décès, les correspondances, le nombre de naissances, etc. est ainsi disponible à tout moment à la coordination du projet.

Focus sur le suivi et la situation des parcs

Gescod suit les parcs en métayage issus du PACD, de PROFAP et aujourd'hui d'OSCAgri. Près de 18 % des éleveurs, dont le total s'élève à 31, ont été dotés de bêtes sous le projet OSCAagri, en répartition sur 6 districts.

En termes de cheptel, le projet comptabilise 203 têtes de bovins (géniteurs et descendants) pour 108 bêtes dotées au début des projets. Malgré un nombre conséquent de décès enregistrés (79 en tout depuis 2012), la croissance naturelle des troupeaux permet de

Un axe vétérinaire

Dans le but de pérenniser et faciliter l'autonomie des bouviers métayers dans le suivi et l'accès aux soins, une **formation des auxiliaires vétérinaires a permis à 28 participants dont 2 femmes** d'acquérir des compétences professionnelles dans ce domaine, essentiellement sur le suivi des bêtes et les traitements appropriés. Avant les bêtes divaguaient sur le terrain, les normes d'un parc n'étaient pas respectées. Maintenant avec un parc structuré, les bêtes sont plus faciles d'accès pour les soins.

Ces auxiliaires vétérinaires forment un réel réseau et agissent sur les 6 districts concernés par les parcs afin de **limiter l'intervention des techniciens** pour ce type de suivi. Ces interventions sont également réalisables grâce à la mise en place de **5 pharmacies vétérinaires** dont 3 basées sur les nouveaux districts ciblés par OSCAagri.

Un kit initial de produits est doté par le projet aux pharmacies, avec convention à l'appui. **Les recettes issues des ventes (achat par les éleveurs ou par Gescod lors des formations ou interventions dans les parcs) servent à renouveler le stocks des produits** directement par les gestionnaires de ces pharmacies. Ainsi elles deviennent autonomes.

Avant, Gescod était chargé de fournir et d'amener les produits de soins nécessaires pour les jours de suivi, ici l'avantage est d'avoir les produits nécessaires sur place, pour les besoins des bêtes ou pour les jours précis de soins. Cela permet aux autres éleveurs aux alentours de bénéficier de ces produits et de participer à ce financement également. Sur les territoires où l'élevage est une activité primordiale, **le taux de réussite de ce dispositif s'élève à 80 %.**

Risques et difficultés

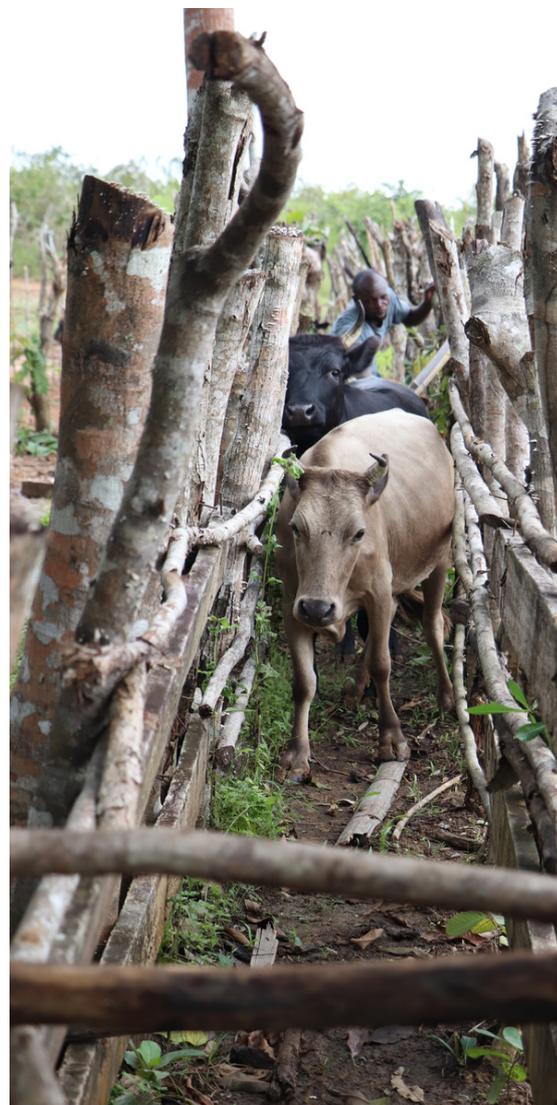
La dotation en bêtes, la formation et la structuration des éleveurs dépendent des financements du projet, ce qui constitue un risque en matière de **pérennité**. Par ailleurs, **les kits distribués sont jugés trop limités pour permettre une démultiplication significative du troupeau** ainsi qu'une source de revenu rapide pour l'éleveur.

Certaines difficultés sont apparues, notamment le stockage des vaccins ou le manque de gestion pour l'autonomie de ces infrastructures. Il est à noter que ce dispositif d'auxiliaires vétérinaires n'équivaut pas au paiement des soins fournis, dont leurs prestations restent à régler.

Solutions mises en œuvre

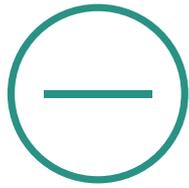
La **professionnalisation progressive des éleveurs et des auxiliaires vétérinaires a permis de prendre le relai en matière de suivi technique**, avec une participation financière des éleveurs grâce à la mise en place de 5 pharmacies vétérinaires. Le Conseil Départemental du Pool et Gescod n'assument plus qu'un rôle de suivi global du cheptel départemental (notamment génétique) avec les directions déconcentrées concernées et les partenaires étatiques, via une base de données dédiée. Un suivi par téléphone est effectué et permet aux techniciens de laisser les métayers devenir autonomes et indépendants.

Les responsables des pharmacies vétérinaires se sont rapprochés des dispensaires de leurs villages afin de stocker les vaccins dans leurs frigos. Cette pratique s'est répandue au sein des 5 pharmacies.



**COULOIR DE CONTENTION FACILITANT
LESSOINS**

LES POINTS FORTS ET FAIBLESSE DU DISPOSITIF



Le manque d'un parc de transition pour accueillir les bêtes avant de les placer faute de demande de métayage, entraîne une difficulté au niveau des suivis et des transitions d'âge des bêtes

Les difficultés d'accès aux terrains ou aux intrants,

Chaque zone ayant sa spécificité, certaines ont moins de demande de métayages, tandis que les métayers qui ont déjà les bêtes développent leur cheptel mais avec le besoin d'améliorer leurs troupeaux,

L'ouverture vers les nouveaux districts a montré certaines défaillances concernant la gestion et le traitement de certaines pathologies bovines,

Le manque de lien direct entre le bouvier et le métayer entraîne des difficultés dans le suivi des parcs. Le métayer est la personne signataire du contrat, mais est rarement sur son parc, tandis que le bouvier y travaille quotidiennement et a moins de contact avec les techniciens de Gescod,

L'entretien des clôtures reste difficile pour les métayers, entraînant de la divagation animale causant des tensions entre éleveurs et agriculteurs et pouvant provoquer des pertes animales,

Les tensions politico-sociales de 2016-2017 ont causé la perte de plusieurs bêtes, voire des troupeaux entiers. Certains éleveurs ayant perdu en partie ou la totalité de leur cheptel restent réticent aujourd'hui à reprendre cette activité par peur de tout perdre à nouveau.



Potentiel de pâturage et des espaces disponibles,

Marché très porteur pour la reproduction et la viande,

Volonté des éleveurs de se constituer un capital,

Une forte implication des services déconcentrés de l'Etat qui jouent un rôle majeur dans l'identification des futurs métayers,

Le relai des auxiliaires vétérinaires mis en place montre déjà une certaine autonomie surtout dans les districts concernés par la précédente action,

Existence de structures disposant de compétences avérées,

La maîtrise des premiers soins vétérinaires par les métayers des premiers districts d'intervention de Gescod,

la prise de conscience des éleveurs du lien entre le bien être animale (notamment espace et qualité de la nourriture) et la santé animale (diminution du risque de maladie...).

QUELQUES CONSEILS / LEÇONS APPRISES

Un bon processus de sélection

- Les éleveurs (métayers) doivent être sélectionnés en fonction de leur engagement et du respect des critères : infrastructures (parc, parc de nuit et couloir de contention) et accessibilité du parc. Une relation de confiance est primordiale,
- La mise en place des comités de sélection et signature des contrats de métayage est pertinente.

Responsabiliser les métayers

- Les éleveurs métayers doivent bien appréhender leurs responsabilités afin de veiller au respect des engagements et des contrats de métayage,
- L'implication des métayers est d'autant plus grande que les formations proposées sont adaptées à leurs besoins. Les participants font échos de retours positifs sur l'utilisation de supports vidéo illustrant leur réalité,
- L'appui à la structuration des groupements autour de leaders ou de techniciens dynamiques permet de créer les conditions de leur autonomisation.

Un bon processus de suivi

- Les éleveurs et leurs bouviers doivent être accompagnés sur leur travail de conduite de leur troupeau, pour compléter les temps de formation ponctuels.
- Les visites permettent la mise à jour d'une base de données nécessaire au bon suivi de l'exécution des contrats (base de données de registre bovin et l'outil de suivi des auxiliaires vétérinaires)

Disposer d'une vision à long terme et évaluer le dispositif

- Alors que les contrats engagent sur des périodes longues (7 ans), il est nécessaire de faire régulièrement un état des lieux des parcs et de l'exécution des contrats, envisager des réformes du dispositif permet de mieux pérenniser le système de métayage.



DON DE DIEU DIANSAMBOU

AUXILIAIRE VÉTÉRINAIRE (DEPUIS 2021)

« Depuis que le réseau vétérinaire a été mis en place, avec la session de formation, nous pouvons œuvrer et le technicien Gescod n'est plus obligé de faire tout cela tout seul. Aujourd'hui je peux faire les soins de tous les parcs dotés par Gescod, mais aussi des autres parcs pour éviter les contaminations des bêtes.

Sans ce réseau, toutes les bêtes seraient malades. L'évolution de la santé animale est là, je peux la constater. Mais les parcs sont éloignés et les moyens de déplacement sont compliqués, cela nous pose problème. La science dit que la répétition est la meilleure des sciences. Les formations accélérées, répétées sont essentielles, car les maladies évoluent constamment. Pour pouvoir les identifier et les soigner, en étant sûr de ses connaissances, il est important d'apprendre continuellement. »

JEAN-CHRISTOPHE GONDISSA

ELEVEUR ET MÉTAYER

Ancien témoignage : « Auparavant, la conduite d'élevage était faite de manière traditionnelle sans respecter les normes. Mais avec le PROFAP et la relance de la filière bovine, nous avons appris les notions essentielles de gestion d'un élevage bovin lors des formations au Centre d'Appui Technique (CAT) de Mpassa. Après dotation, je disposais d'un cheptel constitué de bovins Shari que le projet a introduit et ces formations m'ont assuré la capacité à les élever. Je commence à enregistrer des naissances. »



« Ces formations et l'accompagnement des techniciens m'ont enseigné la connaissance des produits vétérinaires et de leur utilisation, des pathologies, des traitements et différentes injections, les techniques d'amélioration et de gestion du pâturage (par feu) ou l'exploitation des fiches ou cahier de suivi. Il s'agit de mettre en œuvre les bonnes pratiques dans la gestion et la conduite de mon élevage en assurant un bon suivi interne de mon activité. De là, j'ai aussi la possibilité d'assister et de faire un transfert de connaissance envers les autres éleveurs. »

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :



M. MBELANI MIKISSI BONNIFACE, PRESIDENT DE L'UDOPP

TEL: 05 530 98 01



GESCOD CONGO

MAIL : CONGO@GESCOD.ORG

TEL: +242 05 534 81 02 / +242 06 988 45 42

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Gescod et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

